

<http://www.eglisealareunion.org/?Coronavirus-Dispositions-pour-la-periode-de-confinement>

Coronavirus : Dispositions pour la période de confinement

- Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2020

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Mgr Gilbert Aubry précise ici les dispositions à respecter aussi longtemps que nous serons en période de confinement à cause du Coronavirus. Les catholiques sont invités à « vivre ce moment difficile comme un authentique pèlerinage de carême vers Pâques ». Chaque dimanche, une messe réalisée sans public sera diffusée en direct sur Réunion la 1re (TV).

Sommaire

- [Messes dominicales sur Réunion](#)
- ["Accueillir ce moment comme un](#)

Chers frères et sœurs,
Chers frères et sœurs diacres,
Chères sœurs religieuses,
Chers Amis,

Suite à l'intervention du Président de La Réunion hier soir et à la déclaration du Ministre de l'Intérieur qui s'en est suivie :

- Toutes les messes hebdomadaires, baptêmes, mariages, confessions, chemins de croix, rencontres, activités pastorales en groupe sont supprimées. Il faut avertir dès maintenant les personnes concernées pour les baptêmes et les mariages. Seules les célébrations d'obsèques sont possibles avec un public réduit.
- Les églises restent ouvertes. Si les mesures de sécurité sont assurées, il est bon d'exposer le Saint Sacrement. Nettoyer et désinfecter l'église régulièrement.
- Les cures doivent demeurer fonctionnelles en attendant d'être joignables téléphoniquement pour les urgences. Pas d'accueil physique. Dans le cas où la présence d'un personnel est nécessaire, pour pouvoir se déplacer, il doit être muni
 - d'une attestation du curé justifiant cette présence nécessaire de l'employé
 - et d'une attestation de déplacement obligatoire de l'employé (cf. modèle, à télécharger)
Les employés doivent être en mesure de fournir aux contrôles de police ces deux attestations pour éviter une contravention.

Ces dispositions sont en vigueur jusqu'au moment où le Président de La Réunion mettra fin aux obligations de confinement nécessaires pour lutter contre la propagation du Coronavirus. Il est toujours indispensable de veiller à la mise en pratique des mesures barrières déjà préconisées.

Messes dominicales sur Réunion la 1re

Suite à des échanges avec Reunion la 1^{ère} (TV), une messe télévisée et réalisée sans public sera diffusée en direct chaque dimanche et ce, de ce 3^e dimanche de carême, de 10 heures à 11 heures, jusqu'à Pâques. Radio Arc-en-Ciel développera des programmes spéciaux relayant aussi ces messes, tout en gardant son programme habituel de diffusion des messes.

D'autres informations vous seront transmises prochainement.

La pandémie ne cesse de s'étendre. Des situations ne cessent d'évoluer et exigent, selon les circonstances, de repenser les mesures de protection tant dans la société civile que dans nos instances et nos rassemblements d'Eglise. Nous devons tous faire preuve d'adaptabilité devant cette situation exceptionnelle pendant laquelle chacun de nous doit prendre part à l'engagement solidaire et citoyen permettant de faire face à la crise sanitaire.

"Accueillir ce moment comme un appel de Dieu..."

Je souhaite à chacun de vous la Lumière, la Force et la Santé nécessaires pour vivre ce moment difficile comme un authentique pèlerinage de carême vers Pâques. Il est important pour nous, prêtres, diacres, religieux, religieuses et tous les fidèles laïcs, d'accueillir ce moment comme un appel de Dieu à nous rapprocher de plus en plus de la source eucharistique. Le manque creuse en nous un appel que l'Esprit comblera le moment venu. De ja, de s maintenant, nous avons la certitude que Dieu nous aime et la fidélité de Dieu à nous aimer est à toute épreuve. Que Dieu nous bénisse tous.

Bien en communion et très cordialement.

Monseigneur Gilbert AUBRY